



PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE DES PASSEREAUX
Tenue le mardi 19 avril 2022 à 18h30
sur TEAMS

Ordre du jour

1 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 15 février 2022
4. Parole au public
5. Nouvelles et suivis :
<u>Dossiers de consultation</u>
6. Objectifs, principes et critères de répartitions 2022-2023
7. Guide de fonctionnement du service de garde
8. Critères de sélection d'une direction
8.1 Plan triennal 2022-2023 à 2024-2025
8.2 Projet ville (subventions)
8.3 Travaux près de l'école
<u>Dossier d'information</u>
9. Réorganisation scolaire 2022-2023
10. Navette
11. Dossier nouvelle école
12. Campagne de financement « Recettes en pots »
13. Don Caisse populaire Desjardins
14. Hommage à la jeunesse
15. Critères de classement des élèves
16. Journée de la Terre et journée thématique mai
17. Parole à la représentante du service de garde
18. Parole aux enseignants
19. Parole au délégué du comité de parents
20. Parole au représentant de la communauté

21. Correspondance
22. Questions diverses.
23. Ajournement ou levée de l'assemblée

ÉTAIENT PRÉSENTS

Personnels : Carolane Birs, enseignante

Karine Fredette, enseignante

Anne-Marie Quesnel, enseignante

Stéphanie Poirier, enseignante

Direction : Sandra Prévèreault

Parents : Matthieu Gélinas

Isabelle Savoie

Élizabeth Grou

Isabelle Ménard

Marie-Ange Marin (substitut)

Absents : M. Jean-François Chaput; il avait avisé de son absence.

Public : Aucun public

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Mme Élizabeth Grou constate le quorum et la séance est ouverte à 18h30.

2. CÉ-22-04-19-19

Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Lecture par Mme Élizabeth Grou. Adopté par Anne-Marie Quesnel.

3. CÉ-22-04-19-20

Approbation du procès-verbal du 15 février 2022

Le procès-verbal est adopté par Isabelle Ménard.

4. Parole au public

Aucun public

5. Nouvelles et suivis

La première hypothèse a eu lieu le 12 avril dernier. À ce jour, 274 élèves sont prévus pour la prochaine année scolaire. Nous aurons une maternelle 4 ans, deux classes de 5 ans, 3 classes d'adaptation scolaire (une de plus) et 11 classes de primaire.

Étant donné l'absence de notre orthopédagogue, le centre de services a accepté de nous prêter une enseignante qui est retirée de son milieu puisqu'elle est enceinte. Les élèves qui ont besoin de bénéficier de ce service ont donc recommencé leurs suivis.

L'ensemble des élèves de l'école et le personnel ont souligné les 50 ans de notre secrétaire.

Deux nouveaux buts de soccer ont été achetés et seront installés prochainement au plus grand bonheur des élèves.

Les cibles de notre projet éducatif en lecture et en écriture sont atteintes suite aux résultats des élèves à la première étape.

6.

Objectifs, principes et critères de répartition des ressources 2022-2023

La direction propose le visionnement d'une capsule préenregistrée ou la présentation ou la présentation PowerPoint pour aborder le thème des objectifs, principes et critères de répartition des ressources 22-23. Un parent membre du conseil d'établissement fait la demande afin de visionner la capsule vidéo présentée par Sylvie Girard, directrice des ressources financières. Aucun changement n'a été apporté au document de l'année dernière. Les membres n'ont aucun commentaire à formuler.

7. CÉ-22-04-19-22

Guide de fonctionnement du service de garde

Josée Desmarais, technicienne du service de garde, présente le guide de fonctionnement 2022-2023 du service de garde. Une uniformisation du document est faite; les guides ont tous la même facture dans l'ensemble des services de garde. Certains tarifs ont été

revus à la hausse pour s'arrimer avec l'ensemble des tarifs des autres services de garde. Le guide de fonctionnement est adopté par Isabelle Ménard.

8.

Critère de sélection d'une direction

Sandra Prévèreault présente le nouveau document. Les ressources humaines ont bâti un nouveau formulaire. Celui-ci propose une série de questions visant à aider le conseil d'établissement à identifier les éléments importants à considérer dans les critères de sélection d'une direction d'établissement. Ces informations seront utiles pour évaluer l'adéquation entre le milieu et les candidats potentiels. Ce document permettra de faire ressortir les caractéristiques de notre milieu afin de jumeler, en cas de besoin, une direction qui lui correspondrait davantage. L'ancien document commandait davantage le choix d'une personne; c'est donc une nouvelle vision qui a été présentée dans ce document. La réflexion est donc amorcée, car au contraire du titre du formulaire, les questions permettent l'établissement des caractéristiques du milieu, mais ne recherchent aucune information en lien avec lesdits « critères de sélection d'une direction ».

Les membres font un tour rapide des questions afin de débiter une réflexion. Ce point sera remis à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

8.1

Plan triennal 2022-2023 à 2024 à 2025I

La direction présente l'acte d'établissement et présente les locaux qui seront utilisés par l'école des Passereaux pour les prochaines années. À l'immeuble Maurice-Jodoin, tous les locaux (10 classes) seront utilisés en 2022-23, 2023-24 et en 2024-25. L'an prochain, 7 classes seront utilisées du côté du pavillon Jacques-Cartier même chose en 2023-24 et en 2024-25 jusqu'à temps d'obtenir une réponse positive pour la construction d'une nouvelle école. Il a été apporté par un parent que dans le plan triennal 2017-2020, l'école des Passereaux n'avait que 9 locaux disponibles, mais le nouveau plan en dénombre 10. Les parents se posaient la question quant à ce changement. À cet effet, la direction mentionne que depuis son arrivée, 10 locaux ont toujours été utilisés à l'immeuble Maurice-Jodoin.

8.2

Projet ville (subvention)

Élizabeth Grou, présidente, nous informe qu'elle a discuté avec une personne qui travaille aux loisirs et que dans le cadre de son travail, elle sait qu'il existe de nombreuses

subventions auxquelles notre école pourrait avoir droit si on en faisait une demande. Madame Grou fera les démarches afin de savoir ce qui peut être fait pour notre école.

8.3

Travaux près de l'école

Les travaux de réfection sur la rue Saint-Louis amènent des détours et des questions en lien avec la sécurité des enfants qui doivent circuler près des travaux. Les membres du conseil sont inquiets. La direction a discuté avec le responsable des brigadiers à la ville et l'informe que tout sera étudié et qu'aucun déplacement de brigadiers n'est prévu pour le moment. Comme les travaux débutent, les gens se trouveront un nouvel itinéraire en fonction de leurs besoins et la Ville répondra aux besoins les plus criants en termes de sécurité des enfants. Les parents qui craignent pour la sécurité de leur enfant doivent faire le trajet avec eux pour assurer leur sécurité. Suite à une discussion entre les membres du conseil, il a été convenu que madame Grou, la présidente, ferait parvenir une lettre en transmettant les inquiétudes et demandes des membres du conseil en lien avec la sécurité des enfants qui doivent circuler dans la zone de travaux. Un suivi de la direction sera fait auprès de la Ville.

Dossier d'information

9. Réorganisation scolaire 2022-2023

Les deux classes de maternelle 5 ans et celle de 4ans seront logées au pavillon Jacques-Cartier afin d'accueillir une classe d'adaptation scolaire et une classe de 4^e année supplémentaire du côté du pavillon Maurice-Jodoin. Une rencontre entre certains membres du personnel est prévue le 28 avril prochain afin de discuter de l'horaire de l'école, la distribution des locaux et tout ce qui a trait au service de garde.

10. Navette

Des modifications en lien avec l'horaire de la navette ont eu lieu au cours des dernières semaines. Étant donné un manque de personnel chez les conducteurs, les enfants étaient transportés à 8h20 pour le pavillon Jacques-Cartier au lieu de 7h40 et 7h50. La situation est redevenue à la normale pour le moment et la direction avisera les parents si cela devait se reproduire.

11. Dossier nouvelle école

Le directeur des ressources matérielles, M. Jean-François Soumis a informé la direction des points suivants : une nouvelle entente avec la Fabrique a été transmise avec la société québécoise des infrastructures à l'Évêché pour validation. Le ministère de l'Éducation demande une entente de terrain avant tous travaux. La demande a été faite pour que l'agrandissement prévu soit transformé en remplacement complet de l'école (nouvelle construction). Les résultats de l'analyse seront connus en juin 2022. Si cela est accepté, la nouvelle école pourrait être disponible pour l'année scolaire 2025-2026.

12. Campagne de financement

La campagne de financement « Recettes en pots » a permis d'amasser 1265,50\$ avec 329 pots vendus. Cette somme servira à l'achat de livres pour la bibliothèque de l'école. Madame Marie-Ange Marin mentionne qu'il serait préférable de faire cette campagne en novembre comme c'était le cas par les années passées. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

13. Don de la caisse populaire Desjardins

Cette année, les caisses Desjardins ont transmis un don à toutes les écoles en donnant un montant fixe par élève. L'école des Passereaux a reçu un don de 1485\$ et cela servira à acheter des livres pour la bibliothèque de l'immeuble Jacques-Cartier.

14. Hommage à la jeunesse

L'événement organisé par le club Optimiste de Douville est de retour cette année et l'école a présenté une élève de 6^e année pour son implication au sein de l'école et sa persévérance. Il s'agit de Zilan Dag.

15. Critères de classement des élèves

La direction présente les critères de classement des élèves. Ces critères sont les mêmes que la dernière année. Le but étant d'avoir des groupes les plus équilibrés possibles. Un parent qui souhaite connaître les critères de classement des élèves peut communiquer avec la direction de l'école.

16. Journée de la Terre et journée thématique de mai

Dans la semaine du 19 avril, les élèves sont invités à amener des lunchs « zéro déchet » afin de les sensibiliser à l'importance de prendre soin de notre environnement. Des tirages de bouteilles d'eau et sacs réutilisables seront faits lors de la remise des mérites le 25 avril prochain. De plus, dans le cadre des journées thématiques mensuelles, le 27 mai prochain sera une journée « sports » afin de souligner le mois de l'activité physique.

17. Parole à la représentante du service de garde

Il y a beaucoup d'entraide au sein de l'équipe du service de garde. La semaine des services de garde aura lieu du 9 au 13 mai.

18. Parole aux enseignants

Dans le cadre des activités pour Pâques, les élèves ont vécu une chasse aux cocos à l'intérieur de l'école (pavillon Maurice-Jodoin) et à l'extérieur (pavillon Jacques-Cartier). Un groupe de quatre canards ont visité les classes, ont fait danser les élèves et ont remis des poules en chocolat. Les élèves du pavillon Jacques-Cartier ont vécu l'activité « Zoomobile » ayant pour thème les insectes et cela a été un franc succès.

19. Parole au délégué du comité de parents

Le 3 mars dernier, il a été question de la politique des frais chargés aux parents, du processus pour nommer un parent sur le conseil d'administration du centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, des défis à venir en lien avec la sécurité routière entourant la nouvelle école « Domaine sur le vert »

20. Parole au représentant de la communauté

Pas de représentant

21. Correspondance

L'école a reçu une lettre de la Ville de Saint-Hyacinthe en lien avec les étapes des travaux de réfection de la rue Saint-Louis qui s'échelonnent jusqu'en novembre 2022. La direction a transmis le plan aux membres du comité suite à la rencontre du conseil d'établissement.

22. Questions diverses

Madame Isabelle Ménard se questionne sur la priorité du parent à appeler : mère ou père. On souhaite savoir si cela est possible qu'un parent avise le secrétariat du parent à contacter en premier. Pour l'instant, dans le logiciel utilisé, on ne peut pas prioriser un parent ou l'autre.

23. Date de la prochaine assemblée

Le 17 mai 2022

24. Ajournement ou levée de l'assemblée

Mme Élisabeth Grou propose la levée de l'assemblée à 21h45.

